



RESTAURATION MÉRIDIENNE

LA COMMEDIA DELL'ARTE CONTINUE!

Nous pensions, lors de cette CPPNI du 19 décembre, connaître le scénario retenu par les employeurs des IEG sur la situation des restaurants CCAS.

Il n'en est rien !

2 scénarios sont sur la table à ce stade :

- L'arrêt complet de la gestion par la CCAS de tous les restaurants.
- La continuité de la gestion par la CCAS uniquement pour les restaurants des centrales nucléaires.



Quel que soit le scénario retenu, il s'avère que la vérité que nous avons exprimée en octobre dernier sera la réalité puisque la fermeture des restaurants d'agglomération est commune aux deux projets.

Nous nous interrogeons d'ailleurs sur la commedia dell'arte jouée par les employeurs et la CCAS lors de notre communication...

Les salariés de la restauration méridienne ont pourtant le droit de connaître leur avenir, la CCAS et les employeurs ont un devoir de vérité sur ce dossier !

FO Énergie estime indigne le fait qu'employeurs et CCAS, qui vont statuer sur le devenir de la restauration, tentent maladroitement de fuir leur entière et pleine responsabilité !

Et nous trouvons totalement ridicule de vouloir faire porter le chapeau à FO, personne n'est assez crédule ni stupide pour le croire et surtout pas les salariés de la restauration méridienne !

La fédération FO exige à ce stade que la CCAS et les employeurs cessent la manipulation faite autour de ce dossier et exigera, quel que soit le scénario retenu :

- Un accompagnement individuel et de haut niveau au travers de participations financières des employeurs et de la CCAS, la recherche active de possibilité de redéploiement au sein des structures CCAS ou au sein des IEG pour chaque salarié des restaurants impacté par le scénario retenu.
- L'assurance de la viabilité du scénario retenu par des engagements tenables et tenus.
- Le respect de l'article 25 du Statut par la participation des employeurs à la restauration méridienne par le biais des restaurants d'entreprise, la distribution de tickets restaurant, l'application de la pers 793 pour l'ensemble des salariés des IEG.

Une réunion tripartite est prévue le 6 janvier au sein des IEG, les employeurs ont confirmé qu'elle ne pourra se tenir que si les 3 participants (employeurs, OS et CCAS) sont présents. 2 sur 3 ont confirmé leur présence, quant à la CCAS... C'est un mystère !

AGIR, NE PAS SUBIR !

www.fnem-fo.org